

**PLANNING DE FORMATION EN COMPTABILITE FISCALITE AUDIT ET  
PAIE SEPTEMBRE 2023**

<b>SEMINAIRE DE FORMATION EN PRESENTIEL</b>	<b>SEPTEMBRE 2023</b>
<b>GESTION PRATIQUE ET FISCALE DE LA PAIE RH « ASPECTS JURIDIQUES, SOCIAUX, FISCAUX ET COMPTABLES »</b>	<b>12 et 13</b>
<b>DISSOLUTION ET LA LIQUIDATION DES SOCIETES « Aspects Juridiques, Fiscaux et Comptables »</b>	<b>14</b>
<b>MAITRISER LES ASPECTS THEORIQUES &amp; PRATIQUES DU REMBOURSEMENT DU CREDIT DE TVA</b>	<b>19</b>
<b>LES ASPECTS PRATIQUES JURIDIQUES COMPTABLES &amp; FISCAUX DE LA LOI 69-21 SUR LES DELAIS DE PAIEMENT</b>	<b>20</b>
<b>REGIME FISCAL DES ENTREPRISES INACTIVES INTRODUIT PAR LA LOI DE FINANCES 2023 « COMMENT EVITER LA TAXATION D'OFFICE ET BENEFICIER DE LA REGULARISATION FISCALE ET DE LA DISPENSE DU CONTROLE FISCAL »</b>	
<b>LES PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES EN MATIERE DE CONTROLE FISCAL SUR PLACE « CRRF - CNRF - TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS »</b>	<b>21</b>
<b>RAPPEL DES PRINCIPES DE LA LOI COMPTABLE 9/88 ET DU CGNC AVEC RAPPEL DE L'AVIS N° 24 DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE (C.N .C)</b>	<b>26</b>

**PLANNING DE FORMATION EN COMPTABILITE FISCALITE AUDIT ET  
PAIE SEPTEMBRE 2023**

<b><u>SEMINAIRE DE FORMATION A DISTANCE VIA ZOOM</u></b>	<b><u>SEPTEMBRE 2023</u></b>
<b>MAITRISER LA FISCALITE PAR LA LECTURE ET LA COMPREHENSION DU CODE GENERAL DES IMPOTS « CGI », ARTICLE PAR ARTICLE</b> <b>Date : Chaque Mardi et vendredi de 19h30 à 21h00.</b>	<b>5</b>
<b>MAITRISER LES ASPECTS PRATIQUES DE LA COMPTABILITE ET DE LA FISCALITE IMMOBILIERES EN MATIERE D'IS, IR, TVA, D.E ET F.T CHEZ LES LOTISSEURS ET PROMOTEURS IMMOBILIERS</b> <b>Cycle de 32 Heures (4 mois de Formation) A RAISON DE 2 HEURES PAR SEMAINE</b> <b>Date : Le Lundi 04 Septembre 2023 de 19h30 à 21h30</b>	<b>4</b>
<b>LES PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES EN MATIERE DE CONTROLE FISCAL SUR PLACE « CRRF - CNRF - TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS »</b> <b>DATE : 13, 20 et 27 Septembre 2023 chaque mercredi de 19h30 à 21h30</b>	<b>13, 20 et 27</b>

**CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE FORMATION MOHAMED CHORFI**

Site Web: [www.chorfiformation.com](http://www.chorfiformation.com) EMAIL : [m.chorfi47@gmail.com](mailto:m.chorfi47@gmail.com) / [cabinetchorficm2f@gmail.com](mailto:cabinetchorficm2f@gmail.com)

**GSM: 06 10 13 21 06 / 6 61 14 88 03 Tél : 05 22 24 64 65**

**Adresse: 49, rue Mohamed Ben Radi Slaoui - Angle Bd. Med V - Belvédère - Casablanca**



ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :

**GESTION PRATIQUE ET FISCALE DE LA PAIE  
RH «ASPECTS JURIDIQUES, SOCIAUX, FISCAUX ET  
COMPTABLES »**

**Date : Les 12 et 13 Septembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30**

**OBJECTIFS DE FORMATION :**

Ce séminaire a pour but de permettre aux participants d'appréhender, d'étudier et d'analyser les spécificités de « **la Gestion Pratique et fiscale de la Paie RH** » dans toutes ses formes théoriques et pratiques ; D'acquérir les techniques pour calculer et élaborer des fiches de Paie et traiter les principaux problèmes rencontrés dans la pratique de la Paie ; Décortiquer les mécanismes de calcul permettant de passer, étape par étape, du Salaire Brut au Salaire Net à Payer ; de Comprendre l'importance des déclarations sociales et fiscales et du respect des dates de dépôt afin de se prémunir de tout risque de contentieux ; de Maîtriser le fonctionnement des différents bordereaux fiscaux, sociaux et leurs déclarations ; de comptabiliser des salaires et des charges sociales ; de Fiabiliser en auditant les déclarations fiscales sans risque d'erreurs « **Modèles ADC040F-17E** » Ex ETAT 9421 de Clarifier chaque rubrique des dites déclarations ; d'approfondir et valider votre savoir-faire en paie à l'aide de nombreux cas pratiques avec corrigés ;

**PUBLIC CONCERNE :**

- Directeurs et collaborateurs des ressources humaines
- Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,
- Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.
- Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

**METHODE :** Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPPT) sous le Numéro 1796335

**RESPONSABLE ET CONFERENCIER :**



Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **45 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique .....

**COMPRENANT :**

- 2 Jours
- Remise des documents « *Support + Annexes + Cas pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscale* »

Cabinet d'expertise comptable  
et de formation



Mohamed CHORFI  
06 61 14 88 03

SEMINAIRE DE FORMATION

## **DISSOLUTION ET LA LIQUIDATION DES SOCIETES « Aspects Juridiques, Fiscaux et Comptables »**

**Date :** Le 14 Septembre 2023 de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30

### **OBJECTIFS DU SEMINAIRE**

- ↪ **Maîtriser les règles indispensables à la pratique des opérations de dissolution et de liquidation des Sociétés.**
- ↪ **Optimiser la réalisation des opérations de liquidation et de Partage.**

### **PUBLIC CONCERNE :**

- Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,
- Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.
- Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

### **METHODE :**

- Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.
- ♦ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- ♦ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPPT) sous le Numéro 1796335

### **COMPRENANT :**

- Remise des documents « Support + Annexes + Cas Pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales ».

### **FORMATEUR :**



**MOHAMED CHORFI**  
Expert comptable  
40 ans d'expérience

Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex-membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de 40 ans d'expérience dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique ....

**CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE FORMATION MOHAMED CHORFI**

Site Web: [www.chorfiformation.com](http://www.chorfiformation.com)

EMAIL : [m.chorfi47@gmail.com](mailto:m.chorfi47@gmail.com) / [cabinetchorficm2f@gmail.com](mailto:cabinetchorficm2f@gmail.com) GSM : 06 10 13 21 06 / 06 61 14 88 03

Téléfixe: 05 22 24 64 65

Adresse: 49. rue Mohamed Ben Radi Slaoui - Angle Bd. Med V - Belvédère -

Cabinet d'expertise comptable  
et de formation



Mohamed CHORFI

**CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE FORMATION  
MOHAMED CHORFI**

Site Web: [www.chorfiformation.com](http://www.chorfiformation.com)

EMAIL : [m.chorfi47@gmail.com](mailto:m.chorfi47@gmail.com) / [cabinetchorficm2f@gmail.com](mailto:cabinetchorficm2f@gmail.com)

GSM : 06 10 13 21 06 / 06 61 14 88 03 Tél : 05 22 24 64 65

Adresse: 49, rue Mohamed Ben Radi Slaoui - Angle  
Bd. Med V - Belvédère - Casablanca

ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :

## **REMBOURSEMENT DU CREDIT TVA ARTICLE 103, 103 bis et 247 du CGI**

**Date : Le 19 Septembre 2023 de 09H30 à 12H30 et de 14h30 à 16h30**

### **OBJECTIFS DU SEMINAIRE :**

- ⇒ **Connaître les Principales Dispositions en Matière de Remboursement de TVA**
- ⇒ **Maîtriser les Règles Générales pour Remplir & Contrôler les Déclarations de Remboursement Crédit TVA. (Demande, Déclaration ...)**
- ⇒ **Comment Constituer, Contrôler le Dossier de Remboursement de TVA et éviter les rejets**

### **PUBLIC CONCERNE :**

- Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,
- Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.
- Professionnels de la Comptabilité, Collaborateurs de Cabinets d'Expertise Comptable, Fiscalistes, Conseillers Fiscaux d'entreprises.

### **COMPRENANT :**

- Remise des documents « **Support + Annexes + Cas Pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales** ».
- Attestation de formation

### **RESPONSABLE ET CONFERENCIER :**



Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **45 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique .....

**METHODE :** Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ♦ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- ♦ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation(OFPPT) sous le Numéro 1796335





**FORMATION EN PRESENTIEL CONSACRE AU THEME :**

**« LES ASPECTS PRATIQUES JURIDIQUES COMPTABLES &  
FISCAUX DE LA LOI 69-21 SUR LES DELAIS DE PAIEMENT »**

**Date : Le 20 Septembre 2023 de 9h30 à 12h30  
(une demi-journée ½)**

**PROGRAMME INDICATIF:**

- ◆ **CHAMP D'APPLICATION DE LA LOI 69-21**
- ◆ **RAPPEL DES DISPOSITIONS LEGALES DE LA NOUVELLE LOI RELATIVE AUX DELAIS DE PAIEMENT ;**
- ◆ **METHODE DE CALCUL DES SANCTIONS ET DES AMENDES A VERSER AU TRESOR**
- ◆ **SANCTIONS POUR DEFAUT DE DECLARATION**
- ◆ **DATE D'EFFET**
- ◆ **ASPECTS COMPTABLES DE LA LOI 69-21**
- ◆ **ASPECTS FISCAUX DE LA LOI 69-21 EN MATIERE D'IS/IR**

**COMPRENANT :**

- ◆ **Remise des documents « *Support + Annexes + Cas Pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales* ».**
- ◆ **Attestation de Formation**

**METHODE :** Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ◆ **Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.**
- ◆ **Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPPT) sous le Numéro 1796335**

**FORMATEUR:**

Monsieur **MOHAMED CHORFI** Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex-membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **45 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique .....

**PUBLIC CONCERNE :**

- Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers, Chefs d'entreprise .....
- Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.
- Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

**SEMINAIRE EN PRESENTIEL :**

**REGIME FISCAL DES ENTREPRISES INACTIVES INTRODUIT  
PAR LA LOI DE FINANCES 2023  
« COMMENT EVITER LA TAXATION D'OFFICE ET BENEFICIER  
DE LA REGULARISATION FISCALE ET DE LA DISPENSE DU  
CONTROLE FISCAL »**

**DATE : 20 Septembre 2023 de 14h30 à 17h30 (une demi-journée)**

**PROGRAMME :**

- + Maîtriser les régimes fiscaux des entreprises inactives institués par la LF 2023**
- + Bien connaître le régime de la suspension de la procédure de taxation d'office des entreprises inactives et leur inscription sur le registre des entreprises inactives**
  - Définition des entreprises inactives
  - Procédure préalable à l'inscription des entreprises inactives sur le registre des entreprises inactives
  - Suspension de la procédure de taxation d'office
  - Eviter le Retrait du registre des entreprises inactives et la reprise de la Procédure de taxation d'office
- + Maîtriser la Régularisation de la situation fiscale des entreprises inactives et bénéficié de la dispense du contrôle fiscal et de l'annulation des sanctions :**

- Contribuables concernés
- Modalités de régularisation de la situation fiscale
- Conséquences de la régularisation de la situation fiscale
- Contribuables exclus du régime dérogatoire
- Formalités de radiation à accomplir

**Rappel de la procédure de taxation d'office pour défaut de la régularisation de la situation fiscale des entreprises inactives**

## **CAS PRATIQUE**

**CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE FORMATION MOHAMED CHORFI**

Site Web: [www.chorfiformation.com](http://www.chorfiformation.com) EMAIL : [m.chorfi47@gmail.com](mailto:m.chorfi47@gmail.com) / [cabinetchorficm2f@gmail.com](mailto:cabinetchorficm2f@gmail.com)

**GSM : 06 10 13 21 06 / 06 61 14 88 03 Tél : 05 22 24 64 65**

**Adresse: 49, rue Mohamed Ben Radi Slaoui - Angle Bd. Med V - Belvédère - Casablanca**



**SEMINAIRE EN PRESENTIEL :**  
**LES PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET  
JUDICIAIRES EN MATIERE DE CONTROLE  
FISCAL SUR PLACE « CRRF-CNRF-  
TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS »**

**Date : Le 21 Septembre 2023 de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30**

**PROGRAMME DE FORMATION :**

- ↪ **Rappel des Etapes du Contrôle Fiscal**
- ↪ **Rappel de la Procédure de Taxation d'office pour Défaut ou Refus de Présentation des Documents Comptables**
- ↪ **Procédures de Rectification des Bases D'imposition et Réponses du Contribuable**
  - a) **Procédure Normale**
  - b) **Procédure Accélérée**
- ↪ **Examen de L'ensemble de la Situation Fiscale des Contribuables**
- ↪ **Les Commissions Administratives**
  - ☛ **C.R.R.F**
  - ☛ **C.N.R.F**
- ↪ **Recours Judiciaire Devant les Tribunaux administratifs**
- ↪ **Procédure de la Déclaration Rectificative « Art 221 Bis /CGI »**
- ↪ **Procédure de la Taxation d'office pour défaut de Déclaration « Art 228 du CGI »**
- ↪ **Sanctions Applicables en Matière de Contrôle Fiscal**

**PUBLIC CONCERNE :**

- Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,
- Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.
- Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

**METHODE :**

Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ♦ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- ♦ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation(OFPPT) sous le Numéro 1796335

**FORMATEUR :**



**MOHAMED CHORFI**  
**Expert comptable**  
**45 ans d'expérience**

Monsieur MOHAMED CHORFI Expert-comptable, Commissaire aux comptes, ex-membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), ex-enseignant de la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur MOHAMED CHORFI a plus de 45 ans d'expérience dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique .....

**COMPRENANT :**

- Remise des documents « Support + Annexes + Cas Pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales ».
- Attestation de Formation



CABINET CHORFI ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :

**RAPPEL DES PRINCIPES DE LA LOI COMPTABLE 9/88 ET DU CGNC AVEC  
RAPPEL DE L'AVIS N° 24 DU CONSEIL NATIONAL DE LA  
COMPTABILITE (C.N.C)**

« COMMENT EVITER LES IRREGULARITES GRAVES PERMETTANT A L'ADMINISTRATION FISCALE DE  
METTRE EN CAUSE LA VALEUR PROBANTE DE LA COMPTABILITE »

**Date : Le 26 Septembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30**

**OBJECTIFS DU SEMINAIRE :**

- ✓ Champ d'application de La Norme Comptable
- ✓ Caractères Fondamentaux de La Norme Générale Comptable
- ✓ Principes Comptables Fondamentaux
- ✓ Enregistrement Comptable
- ✓ Organisation de la Comptabilité
- ✓ Livres et autres Supports Comptables
- ✓ Contenu et Modalités de Fonctionnement des Comptes
- ✓ Obligations Fiscales, Documents et Livres Obligatoires, Pertes de Documents
- ✓ Etats de synthèse
  - Présentation des Etats de Synthèse Selon le Modèle Normal
  - Présentation des Etats de Synthèse Selon le Modèle Simplifié
- ✓ Méthodes d'évaluation et leurs Modalités D'application
- ✓ Pouvoir d'appréciation de L'administration et rejet de Comptabilité :
  - **Cas d'irrégularités Graves**

**COMPRENANT :**

- Remise des documents « **Support + Annexes + Cas Pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales** ».

**RESPONSABLE ET CONFERENCIER :**

Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **45 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique .....

**METHODE :** Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ♦ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- ♦ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPPPT) sous le Numéro 1796335

**PUBLIC CONCERNE :**

- Comptables agréés, Directeurs financiers,
- Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.

Professionnels de la Comptabilité,  
Collaborateurs de Cabinets d'Expertise Comptable, Fiscalistes, Conseillers Fiscaux d'entreprises.

Cabinet d'expertise comptable  
et de formation



Mohamed CHORFI  
06 61 14 88 03

**CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE FORMATION  
MOHAMED CHORFI**

Site Web: [www.chorformation.com](http://www.chorformation.com)

EMAIL : [m.chorfi47@gmail.com](mailto:m.chorfi47@gmail.com) / [cabinetchorficm2f@gmail.com](mailto:cabinetchorficm2f@gmail.com)

GSM : 06 10 13 21 06 / 06 61 14 88 03 Tél : 05 22 24 64 65

Adresse : 49, rue Mohamed Ben Radi Slaoui -  
Angle Bd. Med V - Belvédère - Casablanca

**Formation à Distance par Visioconférence Portant sur le Thème :**

## **MAITRISER LA FISCALITE PAR LA LECTURE ET LA COMPREHENSION DU CODE GENERAL DES IMPOTS « CGI », ARTICLE PAR ARTICLE**

### **Plan de formation :**

- 1°- les revenus professionnels.
- 2°- les revenus provenant des exploitations agricoles.
- 3°- les revenus salariaux et revenus assimilés.
- 4°- les revenus et profits fonciers.
- 5°- les revenus et profits de capitaux mobiliers.
- 6°- les revenus et profits desource étrangère.
- 7°- Déclarations fiscales et cas pratiques avec corrigés

Le cabinet d'expertise comptable et de formation **Mohamed CHORFI** organise des formations professionnelles et pratiques **à distance** que vous pourrez suivre de chez vous! Les séances de formation portant sur : **la maîtrise de la fiscalité par la lecture et la compréhension du code général des impôts « CGI », article par article** sont organisées à raison de 3 heures par semaine ainsi qu'il suit :

**Chaque Mardi et vendredi de 19h30 à 21h00.**

### **FORMATEUR :**

**MOHAMED CHORFI** Expert comptable CAC  
46 ans d'expérience

### **CONTACT ET INSCRIPTION**

**GSM: 06 61 14 88 03/ 06 10 13 21 06**

EMAIL: [m.chorfi47@gmail.com](mailto:m.chorfi47@gmail.com) / [cabinetchorficm2f@gmail.com](mailto:cabinetchorficm2f@gmail.com)

**SEMINAIRE A DISTANCE VIA-ZOOM**

**LES PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET  
JUDICIAIRES EN MATIERE DE CONTROLE  
FISCAL SUR PLACE « CRRF-CNRF-  
TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS »**

**Date : Les Mercredis 13, 20 et 27 Septembre 2023  
de 19h30 à 21h30**

**PROGRAMME DE FORMATION :**

- Rappel des Etapes du Contrôle Fiscal
- Rappel de la Procédure de Taxation d'office pour Défaut ou Refus de Présentation des Documents Comptables
- Procédures de Rectification des Bases D'imposition et Réponses du Contribuable
  - a) Procédure Normale
  - b) Procédure Accélérée
- Examen de L'ensemble de la Situation Fiscale des Contribuables
- Les Commissions Administratives
  - ☛ **C.R.R.F**
  - ☛ **C.N.R.F**
- Recours Judiciaire Devant les Tribunaux administratifs
- Procédure de la Déclaration Rectificative « Art 221 Bis / CGI »
- Procédure de la Taxation d'office pour défaut de Déclaration « Art 228 du CGI »
- Sanctions Applicables en Matière de Contrôle Fiscal

**PUBLIC CONCERNE :**

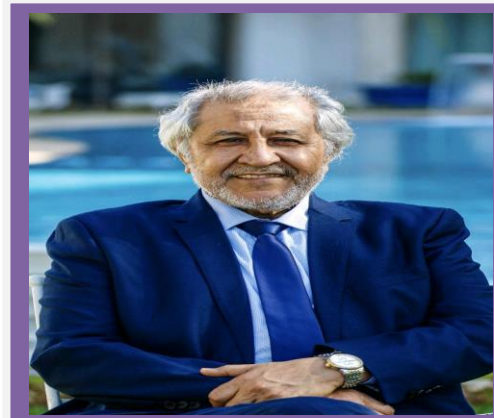
-Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,  
-Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.  
-Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs  
de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers  
fiscaux d'entreprises.

**METHODE :**

Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ♦ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- ♦ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation(OPPPT) sous le Numéro 1796335

**FORMATEUR :**



**Monsieur MOHAMED CHORFI**  
Expert -comptable, Commissaire aux comptes, ex-membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), ex-enseignant de la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

**Monsieur MOHAMED CHORFI** a plus de **45 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique .....

**COMPRENANT :**

- Remise des documents « Support + Annexes + Cas Pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales ».
- Attestation de Formation





CABINET CHORFI ORGANISE UN CYCLE DE FORMATION A DISTANCE VIA ZOOM  
DE 34 HEURES ( SOIT 4 MOIS ) DE FORMATION A RAISON DE 2 HEURES PAR SEMAINE  
CHAQUE LUNDI DE 19H30 A 21H30 SUR LE THEME :

## **MAITRISER LES ASPECTS PRATIQUES DE LA COMPTABILITE ET DE LA FISCALITE IMMOBILIERES EN MATIERE D'IS, IR, TVA, D.E ET F.T CHEZ LES LOTISSEURS ET PROMOTEURS IMMOBILIERS**

- Cycle de 34 Heures à raison de 2 heures par semaine (chaque lundi de 19h30 à 21h30)
- 4 mois de Formation (Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 2023)
- Date : **Le Lundi 04 septembre 2023 de 19h30 à 21h30.**

### **OBJECTIFS DE SEMINAIRE:**

- **Connaître la Fiscalité des Opérations Immobilières Applicables aux Entreprises Immobilières en matière d'IS, IR, TVA, D.E et F.T**
- Comprendre les Mécanismes D'imposition des Opérations Immobilières et des Profits qui en Résultentchez les Lotisseurs et Promoteurs Immobiliers.
- Acquérir une Connaissance Approfondie des règles de TVA Applicables aux Opérations Immobilières : Acquisition, Construction, Cession et Livraison à soi-même (LASMC).
- **Maîtriser les Aspects Pratiques de la Comptabilité Immobilière et le plan Comptable du Secteur Immobilier « PCSI »**
- **Approfondir les Particularités du Traitement Comptable des Opérations Immobilières Réalisées par les Professionnels de ces Activités : Marchands de Biens Immeubles, Promoteurs Immobiliers, Lotisseurs, Entrepreneurs des Travaux Immobiliers ....**

### **FORMATEUR :**

Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), ex enseignant la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **45 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

Domaines d'expertises :

- Formation et Séminaires

### **COMPRENANT :**

- Remise des documents « **Support + Annexes + Cas pratiques + corrigés + déclarations fiscales** ».
- Attestation de Formation
- Cycle de 34 Heures
- 4 mois de Formation (Septembre, Octobre, Novembre et Décembre)
- Chaque Lundi de 19h30 à 21h30